

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 24 (1978)

**Heft:** 11

**Rubrik:** L'actualité politique helvétique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## L'actualité politique helvétique

par René Bovey

La trêve politique estivale aura été brève en Suisse cette année. Notre pays connaît des soucis financiers, plus exactement des soucis monétaires. Cela devient lassant de répéter que notre franc est coté trop sur les marchés étrangers, mais c'est un fait. Ce n'est donc pas l'argent qui manque — bien au contraire — mais il est surévalué. C'est ainsi que le billet de 100 F français ne vaut plus que 34,50 F aux guichets de nos banques. C'est heureux pour les Suisses qui se rendent en France ; c'est désastreux pour les Français qui viennent chez nous. Et c'est notre tourisme — une des mamelles de l'économie helvétique — qui en souffre. La situation est la même à l'égard du mark allemand et plus encore pour le dollar, qui s'est littéralement effondré. L'industrie d'exportation, la branche des services, notamment des assurances — autres mamelles — sont en désarroi et demandent une dévaluation du franc. Fort bien, mais dévaluer par rapport à quelle autre monnaie de référence ?

La Banque nationale vient de tenter un effort désespéré pour sortir de l'impasse. Elle ne peut recourir qu'à des artifices peu convaincants, comme la suppression des intérêts négatifs imposés sur les fonds étrangers déposés en Suisse, ou encore la permission pour les étrangers d'effectuer des emprunts sur le marché suisse. Ce ne sont que des palliatifs, sauf peut-être les garanties de change à

voudraient la soustraire partiellement aux patrons pour la confier à des écoles. Au lieu de la pratique, la théorie... Il faut espérer que le référendum lancé par l'Union syndicale contre la loi élaboré par les Chambres sera rejeté.

L'économie laitière est un peu le serpent de mer de l'économie helvétique. En l'occurrence, les paysans demandent des garanties supplémentaires pour l'octroi d'un rendement équitable. Il serait indiqué de les leur accorder.

La protection des animaux va de soi et l'on se demande pourquoi le référendum a été lancé, surtout par des âmes sensibles que révoltent notamment l'élevage des volailles « en batterie ». On peut les comprendre. Enfin, la police fédérale, objet éminemment politique. La police est chez nous affaire cantonale. Il existe une police fédérale, mais ses effectifs sont squelettiques et ses moyens d'intervention quasiment nuls. Est-ce suffisant pour lutter efficacement contre les formes modernes de terrorisme ? Certainement pas. D'où le projet de mettre sur pied une force d'intervention formée d'éléments pris dans les polices cantonales, mais dont l'engagement dépendrait assez largement de la Confédération. Les fédéralistes se sont insurgés, appuyés paradoxalement par la gauche et l'extrême-gauche, qui veulent garder les mains libres. Au citoyen de décider.

R. B.

moyen et long terme que la Banque nationale accordera désormais de manière plus substantielle aux exportateurs qui concluront des marchés extérieurs. Si plaie d'argent n'est pas mortelle trop de biens peut nuire...

### Votations fédérales

On avait jugé que l'objet de la votation du 24 septembre était suffisamment important pour l'avenir du pays et sa paix intérieure pour ne poser que la seule question du Jura au citoyen et aux cantons. Mais les problèmes s'accumulent et on mettra les bouclées quadruples le 3 décembre prochain. Il faudra se décider sur :

- 1) la Loi sur la formation professionnelle,
- 2) la Loi sur la protection des animaux,
- 3) un arrêté fédéral sur l'économie laitière,
- 4) un arrêté fédéral sur l'institution d'une police fédérale de sécurité.

La loi sur la formation professionnelle n'est qu'une amélioration de la loi actuellement en vigueur depuis longtemps. La Confédération surveille la formation des apprentis dans tous les corps de métier. C'est très important pour la Suisse, qui doit une bonne partie de sa prospérité à la qualité de sa main-d'œuvre. On veut accentuer cette formation, qui s'effectue essentiellement dans le cadre des entreprises. Les syndicats ouvriers

### La hantise des prix

On se souvient du train de mesures anticonjoncturelles mis en route en décembre 1972, dans le but de freiner le renchérissement qui avait atteint le record de 7,3 %. Parmi ces arrêtés urgents, figurait un texte donnant à la Confédération la compétence de surveiller les prix, les salaires et les bénéfices. Ce fut la naissance de Monsieur Prix. Mais, par définition, les arrêtés déclarés urgents sont limités dans le temps. Celui concernant la surveillance des prix arriva à échéance en décembre 1975. Cependant, le Conseil fédéral soumit aux Chambres, à cette époque, un nouvel arrêté car il lui semblait prématûr de renoncer à cette mesure. Le 5 décembre 1976, le peuple approuva cette surveillance des prix qui excluait, toutefois, celle des salaires et des bénéfices, par 1 365 788 voix contre 299 367.

Or, le 31 décembre de cette année, cet arrêté arrivera, lui aussi, à

échéance. Monsieur Prix aura vécu. Mais il n'est pas certain qu'il ne ressuscite pas un jour. Nombreux sont ceux qui regrettent son départ et la disparition de son bureau. Ce sont, en général, des gens qui n'ont pas confiance dans les forces naturelles du marché. Ils estiment, sans doute, que les prix sont fixés de manière arbitraire, que chaque entreprise peut faire ce qu'elle veut sans égard pour personne. Ils ne se rendent pas compte qu'en cette période de récession, la concurrence s'est faite tellement vive que les prix des biens et des services doivent être calculés de la manière la plus précise possible. Mais il en va ainsi chez nous. Chaque fois que la Confédération s'empare d'une nouvelle compétence, même pour un temps limité et pour parer à des difficultés monétaires, il se trouve des gens pour demander la perpétuation de celle-ci, même lorsqu'elle est devenue inutile. C'est aussi une des raisons pour laquelle l'appareil administratif ne cesse de se gonfler. Toutefois, une disposition de l'arrêté sur la surveillance des prix restera en vigueur : l'obligation d'afficher les prix. Cela se fera par une révision de la loi sur la concurrence déloyale. Mais, pour les interventionnistes, cela paraît très insuffisant. Et gageons, dès maintenant qu'ils n'auront de cesse que la Confédération ne légifère en matière de contrôle des prix. Elle pourrait le faire, pensent certains, dès que l'article constitutionnel sur la protection des consommateurs sera accepté par le peuple et les cantons.

#### Le franc suisse est trop cher

La situation monétaire reste chaotique et entraîne notre impuissance devant la hausse constante du franc. Dans l'espace d'un an, notre monnaie est devenue plus chère de 50 % par rapport au dollar, de 25 % au regard du mark allemand, d'un tiers face au franc français et à la livre. Compte tenu du recul des prix à l'importation, ceux des exportations ont augmenté de 20-25 % en comparaison avec les prix de la concurrence américaine et de 15 % avec ceux des produits d'outre-Rhin. On a néanmoins enregistré cette année de nouveaux accroissements des exportations et même de l'emploi dans l'industrie. D'aucuns parlent d'un « miracle économique helvétique ». Les récents accès de fièvre estivale du franc font apparaître précaire ce miracle. La situation devient plus confuse. Tandis que les entreprises

très spécialisées sont encore sans concurrence sur les marchés, d'autres vendent à des prix qui ne couvrent que de justesse les frais fixés. Pourront-elles maintenir longtemps encore la recherche et l'innovation au niveau indispensable ? Un large éventail d'entreprises affrontent durement une compétition étrangère qui fournit à des prix toujours plus bas des produits équivalents. Nombre d'entre elles ont acquis hors des frontières des affaires dont les charges salariales sont moins lourdes, ou envisagent des transferts de production. Le cours élevé du franc suisse ne gêne pas que l'industrie d'exportation. Il a également des conséquences défavorables pour d'autres secteurs d'activité, notamment pour les C.F.F. Ainsi que l'explique M. Desponds, directeur général des chemins de fer, le nombre des voyageurs étrangers notamment français et américains a baissé au cours de l'été par rapport à la saison précédente. Il en a été de même pour les recettes provenant du trafic marchandises en transit. Le directeur des C.F.F. envisage la création d'un organisme chargé d'étudier les problèmes commerciaux de l'entreprise et de mettre ainsi sur pied une politique de marketing mieux appropriée. Mais le franc reste cher...

de la Banque nationale est réaliste. Le refus de mesures protectionnistes dans le commerce extérieur ou d'autres restrictions dans le domaine de la politique monétaire est d'une grande importance. L'effondrement du commerce mondial pendant les années 30, par suite d'un protectionnisme débridé dans le secteur économique et monétaire, est un avertissement qui doit avoir la priorité sur toutes les autres considérations. Le Conseil fédéral veut préparer des mesures économiques et financières susceptibles de parer à une crise grave ayant des répercussions sur l'emploi. Des allusions ont également été faites à un encouragement des exportations et du tourisme, qui serait en préparation pour éviter que l'économie suisse ne soit désavantageée par rapport à l'étranger.

S'il est possible d'aider intelligemment l'exportation et le tourisme dans une situation difficile, chacun l'approuvera. Il faut, en revanche, empêcher des opérations qui ne sont que des alibis. Comme pour la politique commerciale et monétaire, il s'agira pour le Palais fédéral, la Banque nationale et l'économie de ne pas perdre les nerfs. La Suisse ne connaît pas de chômage ni d'inflation et personne ne sait comment la situation monétaire va évoluer.

#### Tous ne sont pas perdants

Je pense ici à nos émigrés qui ont eu la sagesse d'adhérer à temps à l'A.V.S. Voilà que leurs rentes, calculées en francs suisses, font des petits en monnaies étrangères, notamment en francs français, en livres sterling et — qui l'eût cru ? — en dollars. Une fois de plus, le malheur des uns fait le bonheur des autres... Heureusement que ces « autres » sont, pour une fois, ces chers Suisses à l'étranger !

René Bovey

#### Du danger paradoxal d'être trop cher

La Banque nationale est allée jusqu'à la limite du supportable dans le rachat de dollars et elle a pris des mesures problématiques telles que l'interdiction de placement pour les étrangers. Le chaos monétaire est cependant une manifestation élémentaire liée à la crise de confiance internationale. Tout le monde veut acheter des francs suisses, parce qu'on nous reconnaît une stabilité économique et politique qui ne semble plus exister ailleurs. La déclaration du Conseil fédéral et

## IMPRIMERIE TSCHUMI-TAUPIN



24, RUE DE DAMMARIE

77000 MELUN

439-37-07

LA QUALITÉ SUISSE



PRIX  
ACCUEIL  
QUALITÉ  
FRANCE  
1974-1975

TYPGRAPHIE  
OFFSET  
THERMOGRAVURE



PRIX  
QUALITÉ  
FRANCE  
1977

Toute une gamme de machines modernes au service des Administrations-Commerce-Industries PUBLICITÉ